

ne paraît-il pas dérisoire? Comment ne pas aborder sans angoisse la 36e session de la Commission qui commence dans un bruit de combats? L'esprit de détente est menacé. Le monde est en état d'alerte. C'est le moment pour la Commission de rappeler que la force ne suffit pas à garantir la sécurité et que la paix ne s'appuie pas seulement sur les armes. Permettez-moi de citer à cet égard l'un des plus prestigieux champions des droits de l'homme et de la paix, Sa Sainteté le Pape Jean-Paul II: "Et définitive la paix se réduit au respect des droits inviolables de l'homme".

Les tenants des droits humains ne doivent pas se laisser intimider par le cliquetis de sabres. La sécurité n'est pas menacée uniquement par les affrontements militaires mais par les disparités économiques et les atteintes aux droits civils et politiques. La sécurité nationale doit assurer la sécurité des citoyens et non la compromettre. Le temps est venu non pas d'abandonner les efforts en vue du désarmement, mais de les renouveler, non pas de mettre en veilleuse les droits humains, mais d'insister pour que l'ONU et les gouvernements qui en font partie reconnaissent la place privilégiée qu'ils sont appelés à occuper dans les relations internationales.

Mon prédécesseur à cette tribune, le Président Keba M'Baye, déplorait l'an dernier que chacun de nous se présentât dans cette enceinte chargé d'instructions et lié par les décisions de son gouvernement. Au lieu de travailler à la réalisation d'un idéal commun, plusieurs membres de la Commission s'ingénient à défendre les positions politiques figées, obéissant aux divergences idéologiques et aux intérêts économiques dans un organisme qui devrait aspirer à l'universalité et dont le principal souci devrait être la dignité de la personne. Hélas, nous voici réunis en tant que représentants de nos pays et la Commission n'est pas une société de conférences où chacun peut s'épancher librement.

Les diplomates ne vivent pas seulement de simulation et de dissimulation contrairement à la légende qui s'attache à leur profession. En réalité, leur meilleur atout est leur intégrité. Si l'on ne pouvait se fier à leur parole, les relations internationales se construiraient sur des bases trop fragiles. Le caractère officiel dont nous ne pouvons nous départir ne nous empêche pas de nous conduire en hommes de bonne foi et de bonne volonté.

Malgré tout ce qui nous divise, appliquons-nous donc à mettre au point des techniques de coopération pratique. Quelles que soient nos divergences, je crois qu'au delà des disputes philosophiques et des querelles de mots, nous devons tâcher de concilier, de manière pragmatique, dans nos travaux, des aspirations échues en partage à tous les hommes et qui traduisent leur espoir indéfectible dans une société meilleure, plus juste et plus fraternelle.